

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, M^{me} Marie-Pier Bélanger, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Chertsey, à l'effet :

QU'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Chertsey tenue le 20 juillet 2026, ledit conseil a procédé à l'adoption du règlement suivant :

RÈGLEMENT 764-2026 amendant le Règlement 640-2022 établissant le traitement des élus municipaux

QU'un avis de motion a été donné le 15 juin 2026;

QU'un projet de règlement a été déposé le 15 juin 2026;

QUE l'objet du règlement 764-2026 est suffisamment décrit par son titre;

QUE ledit règlement est déposé au bureau du greffier-trésorier à l'hôtel de ville de Chertsey, situé au 333, av. de l'Amitié à Chertsey, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau et publié également sur le site Internet de la Municipalité au www.chertsey.ca

QUE ledit règlement entrera en vigueur à compter de la présente publication.

DONNÉ À CHERTSEY ce 23^e JOUR DU MOIS JUILLET 2026.



M^{me} Marie-Pier Bélanger
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Entrée en vigueur du règlement 764-2026)

Je, soussignée, M^{me} Marie-Pier Bélanger, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité et en avoir affiché une copie à l'endroit désigné par le conseil, soit au 333, av. de l'Amitié à Chertsey, le 23 juillet 2026, entre 9 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 23 juillet 2026.



M^{me} Marie-Pier Bélanger
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim